

Paris, le 8 Janvier 1851

Ministère
de l'Intérieur.

1^{re} Division.
Beaux Arts.

1^{er} Bureau.

Ecole Française
à Rome.

Monsieur le Directeur, M. le

Ministre a reçu la lettre que vous lui avez écrite le 11 Décembre dernier, à laquelle étaient joints le bordereau et les pièces justificatives à l'appui des recettes et dépenses de l'Ecole Française à Rome pendant le 3^e trimestre 1850, présentant un excédant de recette de 1107^{fr} 16^{cs}.

L'examen de ce bordereau a révélé une erreur d'addition à la 2^e page le report de 242^{fr} 99^{cs} doit être de 243^{fr} 17^{cs}. Il est donc nécessaire que cette erreur soit réparée avant que je le soumette à l'approbation de M. le Ministre. J'ai donc l'honneur de vous le renvoyer, ci-joint, avec prière de le remplacer par un nouveau bordereau rectifié en double expédition.

Agreé, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération distinguée

Le Directeur des Beaux Arts.

Muyz

M. Claux, Directeur de l'Ecole Française à Rome